

## SÉANCE DU 25 JANVIER 2018

L'an deux mille dix-huit et le 25 janvier, à 20 heures 30, le Conseil municipal de Salles-la-Source, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Jean-Louis ALIBERT, Maire.

**Présents** : Bernard CAUSSE, Anne DAURENJOU-STRASSER, Louis DROC, Olivia MAILLEBUAU, adjoints.

Jean-Claude BRUGIÉ, Mireille CENSI, Bruno DALBIN, Babeth FERNANDEZ, Lionel JOULIA, Anne LE BAUX, Bernadette MARRIAT, Robert SAULES, Raymond SÉGURET, conseillers municipaux.

**Représentés** :

Nicolas JULVÉ a donné pouvoir à Jean-Louis ALIBERT.

Philippe MORISSE a donné pouvoir à Bruno DALBIN.

Sandrine NOËL a donné pouvoir à Olivia MAILLEBUAU.

Marie-Thérèse DELOUSTAL a donné pouvoir à Anne DAURENJOU-STRASSER.

Jean-Paul LAFFLY a donné pouvoir à Louis DROC.

Madame Anne DAURENJOU-STRASSER a été nommée secrétaire.

☞ ☞ ☞ ☞ ☞

Objet de la délibération n°20180125-1

### SUBVENTIONS 2018 VOYAGES SCOLAIRES

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal trois demandes de subventions, concernant des aides aux voyages scolaires pour les enfants domiciliés à Salles-la-Source. Il rappelle la méthode de calcul définie par délibération du 21 janvier 2015 applicable à toute demande pour les enfants de la maternelle à la troisième, à savoir 8€ par nuitée et par enfant concerné par le voyage.

✓ Les demandes suivantes sont alors examinées :

Subventions voyages scolaires 2018		
657405	Collège Kervallon, voyage à Rome ou en Provence (5 nuitées X 8€ X 15 enfants)	600.00€
657403	Collège Saint Joseph, voyage en Espagne (6 nuitées X 8€ X 8 enfants)	384.00€
	Collège du Carladez (5 nuitée X 8€ X 1 enfant)	40.00€
	TOTAL	1 024.00€

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, décide de verser les subventions telles que présentées. Les crédits seront repris au BP 2018.

☞ ☞ ☞ ☞ ☞

Objet de la délibération n°20180125-2

### **EXTENSION RESEAU D'EAU POTABLE CADAYRAC**

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de réaliser une extension du réseau d'eau potable à Cadayrac.

Le Syndicat Mixte d'Adduction en Eau Potable de MONTBAZENS-RIGNAC, maître d'ouvrage, a fait établir le coût estimatif de ces travaux qui s'élève à 15 505.55 € H.T., y compris les frais de maîtrise d'œuvre et de suivi des travaux.

Monsieur le Maire précise que sur ce montant, conformément aux règles de financement des réseaux publics du S.M.A.E.P. de MONTBAZENS-RIGNAC, la contribution restant à la charge de la commune est de 10 619.72 €.

Il appartient au Conseil Municipal de s'engager par délibération à verser cette somme au Trésor Public, (trésorerie de MONTBAZENS) et de notifier au Syndicat dans les meilleurs délais la présente délibération afin qu'il puisse donner l'ordre de service pour mise en chantier.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

1°) de demander au Syndicat Mixte d'Adduction en Eau Potable de MONTBAZENS-RIGNAC d'agir comme maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux précités.

2°) de s'engager à verser au Trésor Public la somme estimée de 10 619.72 € correspondant à la contribution restant à la charge de la commune conformément aux règles de financement des réseaux publics du S.M.A.E.P. de MONTBAZENS-RIGNAC

3°) dans l'éventualité où des travaux complémentaires s'avèreraient nécessaires, la mise en recouvrement de la participation de la commune serait établie sur le montant de la facture définitive majorée de 5% pour frais de gestion, de maîtrise d'œuvre et de suivi des travaux, dont une copie nous sera transmise par le SMAEP de MONTBAZENS RIGNAC.

☞☞☞☞☞

Objet de la délibération n°20180125-3

### **PERSONNEL COMMUNAL : RECRUTEMENT**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal l'arrêt pour accident de trajet du secrétaire général depuis le mois de juin. Il expose qu'il est nécessaire de revoir le fonctionnement des services, afin de palier à son absence mais également pour préparer sa retraite devant intervenir dans les deux ans. Pour cela, le recrutement d'un responsable des services techniques est proposé.

Après avoir pris connaissance des missions attendues et de la fiche de poste souhaitée pour ce recrutement, le Conseil municipal, à l'unanimité des ses membres présents donne son accord et mandate Monsieur le Maire pour la publication de l'offre d'emploi.

Fait et délibéré à Salles-la-Source, les jour, mois et an susdits.

Jean-Louis ALIBERT		Anne DAURENJOU-STRASSER	
Bruno DALBIN		Babeth FERNANDEZ	
Louis DROC		Lionel JOULIA	
Olivia MAILLEBUAU		Nicolas JULVÉ	Jean-Louis ALIBERT
Marie-Thérèse DELOUSTAL	Anne DAURENJOU-STRASSER	Jean-Paul LAFFLY	Louis DROC
		Anne LE BAUX	
Robert SAULES		Bernadette MARRIAT	
Jean-Claude BRUGIÉ		Philippe MORRISSE	Bruno DALBIN
Bernard CAUSSE		Raymond SÉGURET	
Mireille CENSI		Sandrine NOËL	Olivia MAILLEBUAU